

Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) 2050

Forum citoyen Préparer le Montréal de 2050

29 août 2024

I. Introduction

1.1 Contexte global

Dans le cadre de la consultation publique sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM), l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé un forum public le 29 août 2024 à la Grande Bibliothèque. Les objectifs poursuivis étaient :

- se projeter dans une vision à long terme;
- faire appel à l'intelligence collective pour approfondir les enjeux;
- mettre en lumière la démarche de participation publique.

Le forum, qui a duré toute la journée, était divisé en quatre activités :

- 1) présentation de la démarche de participation publique;
- 2) panel 1 — Anticiper le Montréal de 2050;
- 3) panel 2 — Un cadre de vie résilient pour 2050;
- 4) atelier participatif.

1.2 Synthèse du forum

En tout, 135 personnes ont assisté à l'événement. Elles ont pu entendre des présentations de 10 spécialistes :

- Maude Massicotte, directrice générale de DéfPhys Sans Limite;
- Margaret Fraser, cofondatrice de Metalude;
- Stéphanie Watt, cofondatrice de Metalude;
- Caroline Schindler, agente de développement chez Concertation Montréal;
- Laurence Pelletier, conseillère de recherche et aménagement pour la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);
- Christopher McCray, spécialiste en simulations et analyses climatiques chez Ouranos;
- Simon Savard, directeur adjoint de l'Institut du Québec;
- Sébastien Parent-Durand, directeur général de l'Alliance des corporations d'habitations abordables du territoire du Québec (ACHAT);
- Véronique Fournier, directrice du Centre d'écologie urbaine;
- Daniel Boudreau, biologiste et expert en phytotechnologie.

Puis, 69 personnes ont participé aux ateliers participatifs en fin de journée.

Le présent compte-rendu se veut un résumé des activités de la journée. Pour regarder l'enregistrement vidéo ou consulter la transcription intégrale des présentations, voir les documents 7.2 et 7.3 respectivement de la documentation sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050.

II. Démarche de participation publique

La première partie du Forum visait à mettre en lumière des stratégies de consultation pour aller chercher l'opinion de segments de la population qui participent généralement moins aux consultations publiques. Les présentations sur ces stratégies touchaient à trois groupes : les personnes en situation de handicap, les enfants et les personnes qui sont moins portées à aller donner leur opinion.

2.1 Viser l'accessibilité universelle

La question de la participation des personnes en situation de handicap était présentée par Maude Massicotte, directrice générale de l'organisme à but non lucratif (OBNL) DéfPhys Sans Limite. Son intervention se voulait un plaidoyer en faveur de l'accessibilité universelle.

Tout d'abord, madame Massicotte rappelle que ce qui est handicapant, ce n'est pas tant la déficience, l'incapacité ou la maladie, mais plutôt l'environnement et l'attitude d'exclusion. Par exemple, dit-elle, lorsqu'une personne en fauteuil roulant se retrouve devant un escalier qu'elle ne peut pas franchir, c'est l'escalier et non le fauteuil roulant qui la handicape.

Considérant que 100 % de la population vivra un jour ou l'autre une situation de handicap, ajoute madame Massicotte, viser l'accessibilité universelle profite à toute la population. Ainsi, selon elle, l'atteinte de l'accessibilité universelle nécessite d'agir sur quatre grands axes :

- 1) architecture et urbanisme (accès physique, sécurité);
- 2) programmes, services et emplois (interprétation, accompagnement, adaptation);
- 3) communications (signalisation, accessibilité numérique);
- 4) sensibilisation et formation.

2.2 Consulter les enfants

Les défis entourant les consultations auprès des enfants étaient abordés par Margaret Fraser et Stéphanie Watt, cofondatrices de Metalude, ainsi que Caroline Schindler, agente de développement chez Concertation Montréal. Lors de leur présentation, elles affirment que lorsqu'on consulte les enfants, il faut d'abord penser à leurs intérêts. Parce qu'on leur demande de nous donner de leur temps libre, poursuivent-elles, il faut s'assurer qu'ils éprouvent du plaisir en proposant des activités amusantes et stimulantes.

Une des activités que les présentatrices organisent avec les enfants se nomme « le sol est en lave ». La prémisse de cette activité est qu'une éruption volcanique a détruit la ville de Montréal et qu'il revient aux enfants de la reconstruire. On fournit aux enfants des objets représentant les diverses composantes d'une ville et on leur demande de bâtir une nouvelle ville selon leurs priorités.

Une autre activité consiste à animer des discussions de groupes durant lesquelles on invite les enfants à dessiner leurs idées sur des feuilles. On présente d'abord des pictogrammes aux enfants

afin de déclencher la discussion. Par la suite, les enfants se les approprient en les collant sur leurs feuilles et en dessinant autour.

2.3 Intercepter la population dans l'espace public

Certaines personnes ont moins tendance à exprimer leur opinion lors des consultations publiques. C'est pourquoi, dans un souci d'inclusivité, l'OCPM a créé une équipe de treize jeunes pour sillonner les différents arrondissements et recueillir l'opinion de la population dans des lieux publics. Des membres de cette équipe ont parlé de leur démarche.

Pour commencer, l'équipe d'interception cible des lieux achalandés, comme des rues piétonnes ou des parcs où se tiennent des événements publics (concerts, festivals). Une fois sur place, les membres de l'équipe tentent de joindre des membres de diverses communautés, qu'il s'agisse de minorités visibles, de personnes immigrantes, de personnes en situation d'itinérance ou encore de la communauté LGBTQ+.

Selon l'équipe d'interception, afin d'accrocher les gens, il est important de leur expliquer pourquoi on désire obtenir leur opinion et de leur faire comprendre que les questions touchent des enjeux qui les affectent directement. Après, poursuivent les membres de l'équipe, les gens souhaitent généralement répondre aux questions qu'on leur pose.

III. Panel 1 — Anticiper le Montréal de 2050

Le premier panel s'intitulait « Anticiper le Montréal de 2050 ». Trois spécialistes ont présenté les défis auxquels Montréal fera face en 2050 dans trois domaines, soit le vieillissement de la population, les changements climatiques et l'emploi.

3.1 L'évolution démographique

La première intervenante était Laurence Pelletier, conseillère de recherche et aménagement pour la CMM. Celle-ci présentait des projections démographiques pour la région métropolitaine de Montréal en 2050.

S'appuyant sur un scénario intérimaire actualisé avec les données de l'Institut de la statistique du Québec pour 2023, madame Pelletier annonce qu'en 2046, la population de la région métropolitaine devrait atteindre environ 4,8 millions de personnes, avec une croissance notable tant sur l'île de Montréal que dans les couronnes de Longueuil et Laval. Ce développement démographique, précise-t-elle, se caractérisera par un accroissement important des 65 ans et plus et, plus particulièrement, des 75 ans et plus.

À partir de ces prévisions, madame Pelletier présente des estimations des besoins futurs en matière de logement eu égard à une population vieillissante. Considérant qu'une population vieillissante a tendance à délaisser progressivement la propriété pour aller vers des logements locatifs ou des résidences collectives non institutionnelles, elle prévoit que la région métropolitaine de Montréal devra se doter d'environ 310 000 nouveaux logements d'ici 2050, ce qui devra inclure près de 17 000 logements collectifs non institutionnels. Afin de garantir l'abordabilité des nouveaux logements, la chercheuse insiste sur l'importance de concentrer les nouveaux ensembles dans des quartiers stratégiques disposant déjà de services et d'un accès structurant au transport en commun afin que la population vieillissante demeure autonome le plus longtemps possible.

Enfin, elle rappelle que ces projections, bien qu'étayées par des données solides, reposent sur des hypothèses nécessitant un suivi continu pour ajuster progressivement le plan d'aménagement aux évolutions démographiques et sociétales, garantissant ainsi une réponse adaptée aux besoins futurs de la population.

3.2 Quel portrait climatique à Montréal en 2050?

Le deuxième intervenant était Christopher McCray, spécialiste en simulations et analyses climatiques chez Ouranos. Celui-ci présentait des projections climatiques pour le Montréal de 2050.

Monsieur McCray offre un aperçu de ce à quoi ressembleront les saisons en 2050 à Montréal. Selon ses modèles, les étés connaîtront des épisodes plus fréquents de pluies intenses et de chaleurs extrêmes. Par exemple, au cours des 30 dernières années, Montréal a connu en moyenne une dizaine de journées avec une température égale ou supérieure à 30°C. En 2050,

soutient l'analyste, ce nombre pourrait presque tripler. Le printemps et l'automne connaîtront des changements similaires : hausse des températures et des précipitations.

Pour ce qui est de l'hiver, poursuit monsieur McCray, les chutes de neige diminueront tandis que les précipitations sous forme de pluie augmenteront. Aussi, il y aura davantage de cycles de gel et de dégel : les températures diurnes se maintiendront au-dessus de zéro, alors que les températures nocturnes passeront sous le point de congélation. Cette augmentation du cycle de gel et de dégel aura d'importants impacts sur les infrastructures, avertit l'analyste, notamment sur les rues et les trottoirs. Il ajoute que les froids extrêmes se feront plus rares, ce qui peut avoir un impact positif du point de vue de la santé publique, mais négatif du point de vue de la biodiversité. Les températures hivernales plus douces, explique-t-il, facilitent l'arrivée d'insectes pouvant nuire à l'écosystème local.

Face à ces changements, l'analyste souligne l'impératif de réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre pour éviter que des changements plus catastrophiques ne se concrétisent entre 2050 et 2100. Il met également en lumière l'importance d'adapter dès maintenant nos infrastructures — un investissement qui, selon une étude réalisée avec la firme WSP pour l'Union des municipalités du Québec, pourrait coûter environ deux milliards de dollars par année, mais offrir un retour sur investissement de 13 à 15 dollars pour chaque dollar dépensé. En terminant, il évoque les cobénéfices des mesures d'adaptation, telles que la création de parcs éponges et le verdissement urbain, qui contribuent à atténuer les fortes précipitations, à modérer la chaleur et à améliorer la qualité de vie, tout en participant à la réduction globale des émissions.

3.3 La structure économique et le portrait futur de l'emploi

Le troisième intervenant était Simon Savard, directeur adjoint de l'Institut du Québec. Celui-ci présentait l'évolution future du marché de l'emploi montréalais.

L'économiste explique que son travail s'appuie sur une veille constante du marché de l'emploi qui permet d'observer, d'une part, les fluctuations de court terme dues aux cycles économiques, aux crises et aux aléas et, d'autre part, les tendances structurelles à long terme, où le vieillissement de la population joue un rôle déterminant. Jusqu'en 2030, affirme-t-il, le portrait est clair : le nombre de personnes qui quitteront le marché de l'emploi sera supérieur à celui des gens qui y entrent.

Selon lui, cela devrait créer des pressions sectorielles, notamment dans la santé, l'assistance sociale, l'administration publique et l'enseignement, secteurs qui ont d'ailleurs connu une croissance significative, en parallèle d'une transformation marquée du secteur privé et d'un recours accru à la main-d'œuvre étrangère temporaire. Le taux de chômage, ajoute l'économiste, devrait revenir autour de 5 % à Montréal, un pourcentage légèrement plus élevé que pour l'ensemble du Québec en raison de la plus forte présence de jeunes et de personnes immigrantes dans la métropole.

Monsieur Savard met ensuite en perspective la situation de Montréal en la comparant à d'autres grandes villes nord-américaines. Il souligne que si la qualité de vie, notamment par des loyers

relativement bas, demeure un atout, le défi reste de renforcer le capital humain. En effet, explique-t-il, la ville se démarque défavorablement par une proportion plus élevée de personnes sans diplôme postsecondaire ou même sans diplôme d'études secondaires. Or, l'éducation constitue un élément crucial pour la productivité future et le financement des services publics.

L'économiste conclut en s'interrogeant sur l'impact des récentes transformations technologiques, notamment l'intelligence artificielle. Tout en offrant de nouvelles possibilités, ces transformations risquent néanmoins de laisser certaines personnes sur la touche si elles ne disposent pas des outils nécessaires pour s'adapter. Voilà pourquoi il invite la Ville à anticiper et à ajuster les politiques publiques pour répondre de manière inclusive aux défis du marché du travail sur le long terme.

IV. Panel 2 — Un cadre de vie résilient pour 2050

Le second panel s'intitulait « Un cadre de vie résilient pour 2050 ». Trois spécialistes ont présenté des pistes de solution pour relever les défis que représentent l'abordabilité des logements, la qualité de vie et la résilience climatique.

4.1 Combiner densité, abordabilité, bien-être, c'est possible?

Le premier intervenant était Sébastien Parent-Durand, directeur général de l'Alliance des corporations d'habitations abordables du territoire du Québec (ACHAT). Celui-ci présentait des propositions pour assurer un parc de logements abordables à Montréal.

Selon monsieur Parent-Durand, l'économie sociale est la solution aux crises du logement et du climat. Il insiste sur le fait que, pour atteindre les objectifs du PUM en matière d'habitation, la Ville devra miser sur l'entreprise d'immobilier à but non lucratif. Qui plus est, précise-t-il, aucune entité, qu'il s'agisse de la Ville, du gouvernement ou d'un OBNL, ne peut atteindre ces objectifs sans partenariats solides. Il développe ainsi l'idée d'un triptyque partenarial qui associe la municipalité, les groupes communautaires spécialisés et le secteur privé, permettant de partager les responsabilités et d'allier expertise immobilière et services psychosociaux.

Pour monsieur Parent-Durand, l'atteinte des objectifs du PUM réside dans une approche intégrée et intelligente, capable de mobiliser des outils réglementaires et fiscaux ainsi que des stratégies de financement innovantes. À cet égard, il prend l'exemple du modèle de Vienne, ville de taille comparable à Montréal qui, grâce à une stratégie d'acquisition foncière, un contrôle foncier efficace et des procédures de permis simplifiées, a su réunir les conditions gagnantes pour atteindre des objectifs ambitieux en matière de logement à but non lucratif.

Un autre élément important, selon monsieur Parent-Durand, consiste à construire l'abordabilité dans le temps. Concrètement, il s'agit d'encourager les OBNL à développer des logements pour tous les quintiles de revenus dont le prix du loyer est proche du marché. L'indice d'abordabilité de ces logements augmentera à travers le temps, explique-t-il, parce que les loyers des immeubles à but non lucratif augmenteront de manière beaucoup plus frugale que ceux des immeubles privés.

En conclusion, monsieur Parent-Durand considère comme essentiel que le PUM explique clairement les outils et les stratégies qui seront mis en œuvre pour atteindre ses cibles en matière de logement. Si le PUM ne spécifie pas de plan d'action concret, prévient-il, les cibles, aussi louables soient-elles, ne seront jamais atteintes.

4.2 Le paysage : moteur de transition écologique et de qualité de vie pour Montréal

La deuxième intervenante était Véronique Fournier, directrice du Centre d'écologie urbaine. Celle-ci présentait une réflexion sur la manière dont le PUM peut transformer Montréal en une métropole à échelle humaine.

Madame Fournier insiste sur le fait que, dans un contexte où 80 % de la population québécoise et bientôt 70 % de la population mondiale vivront en milieu urbain, la ville est devenue l'habitat principal de l'être humain. Toutefois, le développement passé des villes a souvent compromis la qualité de vie et l'équilibre des écosystèmes, laissant certaines populations vulnérables en marge. Pour éviter que cela se reproduise, elle propose de s'appuyer sur les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ONU).

L'un de ces objectifs, relève madame Fournier, consiste à contribuer à des villes et des communautés durables. Cela passe notamment par la mise en place d'objectifs et de cibles en matière d'accès aux espaces publics et aux espaces verts, particulièrement pour les femmes et les enfants. Un autre objectif, poursuit-elle, concerne le développement d'une gouvernance inclusive au moyen de mécanismes de planification et de gestion participatives qui permettent à la population de contribuer à son milieu de vie.

Afin de développer une ville à échelle humaine, madame Fournier propose quatre grands axes de réflexion. Premièrement, la rue d'aujourd'hui n'est pas celle de demain. Elle n'est plus simplement un espace fonctionnel pour se déplacer, mais un lieu multifonctionnel qui doit favoriser le lien social, l'activité économique, la culture et la gestion écologique. Deuxièmement, l'espace urbain est restreint, mais son potentiel est illimité. Nous faisons face à une triple crise, rappelle madame Fournier : la crise du climat, la crise de la biodiversité et la crise du logement. Cependant, ces trois crises se déroulent sur le même territoire urbain restreint. Voilà pourquoi elle estime qu'il faudra trouver des solutions qui répondent à plusieurs enjeux sur un même espace.

Troisièmement, l'être humain se conjugue au pluriel. Différentes populations ont différents besoins et ceux-ci évoluent au courant de leur vie. Selon madame Fournier, il est essentiel de répondre à ces besoins en portant une attention particulière aux enjeux d'équité et de vulnérabilité. Puis, quatrièmement, le PUM est un contrat social. Pour elle, il doit servir de cadre pérenne qui transcende les cycles électoraux et les intérêts individuels pour forger un consensus en faveur d'une ville verte, juste et résiliente.

4.3 Les solutions naturelles pour une ville résiliente

Le troisième intervenant était Daniel Boudreau, biologiste et expert en phytotechnologie. Celui-ci présentait des exemples de solutions naturelles pour lutter contre les changements climatiques.

Monsieur Boudreau explique que les solutions naturelles sont définies comme des solutions inspirées et soutenues par la nature qui fournissent des avantages environnementaux et sociaux. Par exemple, les structures végétalisées (toits, stationnements, murs, saillies), affirme-t-il, ont pour effet de lutter contre les îlots de chaleur, mais aussi de ralentir et diminuer le ruissellement et le rejet des eaux de pluie dans le système d'égouts.

Les arbres de rue constituent un autre exemple de solution naturelle. À cet égard, le biologiste souligne que l'objectif que s'est donné la Ville de planter 300 000 arbres d'ici 2030 pour atteindre un taux de canopée de 30 % n'est pas suffisant, considérant que le taux de mortalité des arbres

en ville peut atteindre de 15 à 30 %. Selon lui, la Ville devrait plutôt viser 35, voire 40 %. Les arbres, poursuit-il, peuvent aussi être utilisés pour éliminer, contenir ou rendre moins toxiques les contaminants environnementaux dans les sites industriels, miniers et d'enfouissement. Ce processus, précise-t-il, est appelé « phytoremédiation ».

Dans la seconde partie de son exposé, monsieur Boudreau aborde la question de la carboneutralité, définie comme un impact nul sur le climat. Il souligne que pour atteindre la carboneutralité, il ne suffit pas de réduire les émissions de GES, il faut également encourager la récupération de ces émissions. L'augmentation de la végétation, explique le biologiste, constitue un excellent moyen d'augmenter l'absorption des GES. Cela peut se faire par l'ajout de surfaces vertes, par le boisement d'espaces ou encore par l'agriculture urbaine.

Selon monsieur Boudreau, une autre stratégie prometteuse pour récupérer les émissions de GES consiste à utiliser le biochar. Le biochar, précise-t-il, est une matière carbonée issue du traitement de la biomasse à haute température dans un environnement privé d'oxygène. Lorsqu'intégré dans les sols, le biochar permet de séquestrer le carbone pendant plusieurs milliers d'années. En outre, en raison de ses grandes capacités de rétention d'eau et de nutriments, explique le biologiste, ce matériau améliore la productivité et la survie de la végétation dans les villes.

V. Atelier participatif

L'objectif de l'atelier était de trouver des solutions aux enjeux complexes de la ville du futur en faisant appel à l'intelligence collective. Trois questions orientaient l'atelier :

- 1) Qu'est-ce que ça signifie pour vous une ville verte, juste et résiliente?
- 2) Quels sont les principaux enjeux que vous percevez dans votre milieu de vie et à Montréal?
- 3) Quelles solutions proposez-vous?

Les 69 personnes participantes ont été regroupées par tables de quatre à huit personnes. Chaque table était invitée à se concentrer sur une thématique parmi les suivantes :

- logement;
- participation citoyenne;
- équipements collectifs et espaces verts;
- patrimoine, paysages et architecture;
- commerces et services;
- mobilité.

5.1 Logement

Une ville verte, juste et résiliente c'est...

- une ville avec des logements abordables et convenables;
- une ville qui se densifie de manière intelligente et stratégique;
- une ville accessible pour tout le monde.

Enjeux principaux

- 1) Il n'y a pas assez de logements abordables.
- 2) L'autonomie dont jouissent les arrondissements pour créer leurs cadres réglementaires en matière d'intensification peut créer des disparités entre les secteurs.

Pistes de solutions

- 1) Miser sur les OBNL d'habitation pour développer une plus grande offre de logements abordables en leur donnant des conditions favorables.
- 2) Appliquer un même cadre réglementaire en matière d'intensification pour toute la ville.

5.2 Participation citoyenne

Une ville verte, juste et résiliente, c'est...

- une ville qui accorde une place aux plus démunis;
- une ville avec une population en bonne santé;
- une ville qui prend soin de toute la population en portant une attention particulière aux zones défavorisées dans ses interventions (universalisme proportionné).

Principaux enjeux

- 1) Plusieurs personnes ne participent pas aux consultations publiques parce qu'elles n'ont pas la compétence politique.
- 2) Plusieurs personnes ne participent pas aux consultations par manque de temps.
- 3) Les consultations publiques ne sont pas accessibles pour certaines populations avec des besoins spécifiques.
- 4) La Ville n'offre pas assez de possibilités de participation citoyenne en dehors des consultations publiques.

Pistes de solutions

- 1) A. Aller davantage à la rencontre des gens plutôt que d'attendre qu'ils participent de leur propre chef.
B. Mettre l'accent sur la vulgarisation lors des consultations publiques.
- 2) Créer des mesures incitatives à la participation, par exemple en incitant les milieux professionnels et scolaires à donner des congés citoyens.
- 3) Mettre en place des stratégies pour favoriser l'accessibilité des consultations publiques, par exemple en offrant des garderies dans les lieux de rencontre ou en utilisant les principes de l'écriture simplifiée.
- 4) A. Instaurer des mécanismes de décisions partagées.
B. Créer des espaces de prise de parole citoyenne.

5.3 Équipements collectifs et espaces verts

Une ville verte, juste et résiliente, c'est...

- une ville qui protège la biodiversité;
- une ville avec une quantité suffisante d'espaces verts dans tous les secteurs;
- une ville où les espaces verts sont connectés en réseau;
- une ville qui peut faire face aux épisodes de pluie intense;
- une ville avec moins de pollution atmosphérique, visuelle et sonore;
- une ville où toute la population a un accès équitable aux équipements collectifs;

Principaux enjeux

- 1) Il y a un manque de connexion entre les quartiers et leurs espaces verts.
- 2) Il y a un déficit d'équipements collectifs et d'espaces verts dans les nouveaux quartiers (Griffintown, Technopôle Angus, Campus MIL).
- 3) L'entretien des équipements collectifs et des espaces verts existants est déficient et la population n'en prend pas soin.

Pistes de solutions

- 1) Aménager des parcours verts reliant les espaces verts des différents quartiers.
- 2) A. Intégrer les espaces verts et les équipements collectifs en amont du développement des nouveaux quartiers.

- B. Effectuer une planification cohérente avec une vision d'ensemble dans les nouveaux quartiers avant le développement des nouveaux quartiers.
- 3) A. Améliorer l'entretien des équipements collectifs et des espaces verts.
B. Adapter l'entretien des équipements collectifs et des espaces verts au type de milieu ainsi qu'à la fréquence et au type d'utilisation.
C. Travailler avec des chaires de recherche pour régénérer la biodiversité des espaces verts.
D. Encourager la population à s'impliquer dans l'entretien des équipements collectifs et des espaces verts.
E. Sensibiliser la population à l'importance de prendre soin des équipements collectifs et des espaces verts, par exemple, en posant des étiquettes sur les arbres expliquant leurs bienfaits.

5.4 Patrimoine, paysages et architecture

Une ville verte, juste et résiliente, c'est...

- une ville inclusive;
- une ville qui intègre bien les personnes immigrantes;
- une ville propre;
- une ville dont le cadre bâti est adapté aux surverses;
- une ville où toute la population a accès à un logement, à un emploi ainsi qu'à des commerces et services de proximité.

Principaux enjeux

- 1) La vision du patrimoine ne tient pas compte du patrimoine local (au niveau des arrondissements et des quartiers).
- 2) Trop de bâtiments patrimoniaux demeurent vacants.
- 3) L'entretien de plusieurs bâtiments patrimoniaux est déficient.

Pistes de solutions

- 1) Collaborer avec les autorités locales afin d'inclure le patrimoine local dans la vision du patrimoine.
- 2) A. Adapter les usages aux bâtiments et non l'inverse afin de maximiser l'occupation des immeubles patrimoniaux. Cela nécessite, entre autres, d'améliorer la connaissance des espaces vacants.
B. Rendre disponible au public l'évaluation de l'état de vétusté des immeubles.
- 3) Développer une culture de l'entretien du patrimoine en mobilisant des leviers financiers, en sensibilisant la population et en favorisant les partenariats publics-privés.

5.5 Commerces et services

Une ville verte, juste et résiliente, c'est...

- une ville qui cherche à créer un environnement urbain durable qui améliore la qualité de vie de toute la population;

- une ville qui protège sa biodiversité;
- une ville qui réduit ses émissions de GES;
- une ville dans laquelle il y a moins de voitures;
- une ville qui peut faire face aux défis futurs;
- une ville où tout le monde a accès à des commerces et services de proximité;
- une ville qui implique la population dans les décisions municipales.

Principaux enjeux

- 1) Beaucoup de commerces demeurent difficilement accessibles pour les personnes en situation de handicap.
- 2) Certains secteurs demeurent dépourvus de services essentiels de proximité.

Pistes de solutions

- 1) S'assurer que les commerces de proximité sont accessibles pour les personnes en situation de handicap.
- 2) Instaurer des normes régissant la distance maximale entre les milieux de vie et certains services essentiels.

5.6 Mobilité

Une ville verte, juste et résiliente, c'est...

- une ville qui travaille sur l'adhésion au changement pour dépasser les résistances;
- une ville qui se donne les moyens de ses ambitions;
- une ville tournée vers les défis environnementaux et sociaux;
- une ville qui minimise les externalités négatives et maximise les externalités positives.

Principaux enjeux

- 1) La Ville est trop dépendante des autres paliers de gouvernement pour le financement du transport collectif.
- 2) La gouvernance des projets de mobilité est complexe et les parties prenantes travaillent souvent en silos.
- 3) Il y a encore beaucoup de résistance aux efforts de réduction de l'utilisation des véhicules motorisés individuels.
- 4) Certains secteurs demeurent mal desservis par le transport collectif.
- 5) Dans certains secteurs, des barrières autoroutières et ferroviaires entravent la connectivité entre les quartiers.
- 6) Beaucoup d'infrastructures de transports ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pistes de solutions

- 1) Développer des moyens de financement au niveau municipal en matière de transport en commun afin de réduire la dépendance aux paliers supérieurs, par exemple en instaurant des stationnements payants dans l'ensemble de la ville ou en instaurant un péage sur les autoroutes de la ville.

- 2) Créer un bureau de projets partagés pour améliorer la gouvernance des projets de mobilité. Ce bureau permettrait d'éviter le travail en silo en facilitant la communication entre les différents paliers de gouvernement et les membres de la société civile, il permettrait aussi d'institutionnaliser le financement des projets.
- 3) A. S'appuyer sur la démocratie participative pour augmenter l'acceptabilité sociale des projets d'infrastructures de mobilité.
B. Instaurer des mesures incitatives à l'utilisation du covoiturage et du transport collectif.
C. Abolir l'obligation de construire des places de stationnement rattachées aux immeubles de logement.
D. Communiquer à la population les coûts sociaux associés à la voiture.
- 4) Considérer l'équité territoriale dans le choix des priorités en matière de projets de transport collectif.
- 5) Développer une stratégie pour que les barrières autoroutières et ferroviaires n'entravent pas la connectivité entre les quartiers.
- 6) A. Tenir compte des besoins de l'ensemble de la population et particulièrement des personnes ayant des besoins spécifiques lors de l'aménagement de nouvelles infrastructures ainsi que lors de l'entretien des infrastructures existantes.
B. Utiliser le design universel afin de garantir l'accessibilité universelle des infrastructures de transport.